

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 8 juillet 2011
(convocation du 27 juin 2011)

Aujourd'hui Vendredi Huit Juillet Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAUROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel de 11 h 45 à 12 h 30
Mme BOST Christine à M. DOUGADOS Daniel à partir de 15 h 00
M. CAZABONNE Didier à M. MANGON Jacques à partir de 16 h 00
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 00
M. FAUROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 00
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 16 h 00
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 15 h 00
M. GAUTE Jean-Michel à M. DELAUX Stéphan
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à partir de 15 h 45
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à partir de 14 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent de 10 h 30 à 14 h 50
Mme BALLOT Chantal à M. CHARRIER Alain à partir de 15 h 00
M. BAUDRY Claude à Mme EWANS Marie-Christine
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme SAINT ORICE Nicole à partir de 14h 00
Mme CHAVIGNER Michèle à M. JOUBERT Jacques
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. ANZIANI Alain de 14 h 00 à 14 h 30
M. DAVID Jean-Louis à M. DAVID Yohan de 14 h à 14 h 45
M. DANJON Frédéric à M. ROSSIGNOL Clément
Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte

Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles de 9 h30 à 12 h 55 puis à
Mme PARCELIER Muriel de 14 h à 17 h
M. DUPOUY Alain à M. DUCASSOU Dominique
Mme FOURCADE Paulette à M. TOUZEAU Jean
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. POIGNONEC Michel à partir de 14 h 40
M. GUICHOIX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à Mme EL KHADIR Samira de 9 h 30 à 12 h 55 et à M. DUBOS Gérard à partir de 14 h 00
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. LOTHaire Pierre de 10 h 30 à 11 h M. JUNCA
Bernard à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 00
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 16 h 00
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel à partir de 15 h 00
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques à partir de 15 h 00
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. PEREZ Jean-Michel à Mme DIEZ Martine à partir de 15 h 00
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude à partir de 14 h 40
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. ROUVEYRE Matthieu à partir de 15 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne de 14 h 00 à 15 h 20

LA SEANCE EST OUVERTE

**Organisation d'un séminaire thématique AIVP à Bordeaux - Décision -
Autorisation**

Monsieur SAINTE-MARIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Pendant longtemps, l'histoire économique de Bordeaux s'est confondue avec celle du vin, de son port et de l'ouverture vers les routes transocéaniques.

Aujourd'hui, pour faire face aux fluctuations économiques et aux modifications environnementales, la métropole bordelaise doit trouver une articulation entre la problématique environnementale et le fait urbain, mais également apprendre à retisser des liens nouveaux avec son fleuve, retrouver des fonctions urbaines à certaines entreprises délaissées.

Sans se défaire de son ancienne identité, la métropole développe de nouveaux projets stratégiques organisés autour de l'axe de la Garonne, qui lui dessineront pour la prochaine décennie un nouveau visage.

Par ailleurs, La Communauté Urbaine de Bordeaux est adhérente à l'AIVP (Association Internationale Villes et Ports) fondée en 1988, l'AIVP est un réseau mondial de villes portuaires, rassemblant les acteurs du développement des villes et des ports ainsi que leurs partenaires.

Ses moyens d'actions reposent sur des évènements internationaux qui sont inscrits à l'agenda de l'AIVP sur proposition des adhérents ou sur initiative de son Conseil d'Administration.

Dans le cadre de la participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux à la « 12^{ème} Conférence Internationale Villes et Ports (du 15 au 19 novembre 2010 à Buenos Aires et Rosario), a été proposé la possibilité d'organiser un évènement AIVP à Bordeaux sur la thématique des ports fluviaux.

Les 7 et 8 avril derniers, M. Olivier Lemaire, Directeur Général de l'AIVP, a été reçu à la Communauté Urbaine de Bordeaux pour évoquer l'organisation de cet évènement.

Proposition de format et de déroulé :

1- La cible :

Cette manifestation rassemblera environ 100 personnes, essentiellement un public européen de professionnels impliqués dans des projets de développement ville-port. Il sera notamment constitué des membres de l'AIVP, des acteurs locaux, partenaires industriels...

Lieu d'échanges d'expériences, ces rencontres ont également pour objectif d'apporter une aide à la mise en œuvre de projets. Cet évènement serait enfin une opportunité de valoriser le dynamisme de la métropole bordelaise au travers des divers projets en cours.

2 - Le format proposé s'articulera sur 1 jour et demi, les 13 et 14 octobre 2011, avec arrivée des participants la veille.

Trois ateliers thématiques structureront ces deux journées autour de débats et échanges qui se dérouleront au CAPC en partenariat avec Arc en Rêve. Une visite du Grand Port Maritime est également envisagée, un parcours urbain thématique ainsi qu'une soirée à Cap Sciences.

Des visites de l'Office de Tourisme pourront également être proposées en option pour la journée du samedi 15 octobre, afin de donner la possibilité aux participants de poursuivre leur séjour.

Il est également précisé que la manifestation sera inscrite au calendrier des évènements de l'année du fleuve.

3 - Les thématiques d'échanges : Au-delà des échanges de bonnes pratiques, l'objectif est aussi de valoriser le savoir-faire local et les projets emblématiques tout en montrant comment le port peut contribuer au développement d'un territoire.

Différents aspects liés à la dynamique engagée à l'échelle métropolitaine bordelaise semblent incontournables et devront apparaître en toile de fond, notamment le projet métropolitain et la reconquête du fleuve.

Ainsi les thèmes suivants sont proposés par l'association :

1 – Fabrication de la ville. Relation Ville - Port. Vision stratégique

2- Maîtrise et prévention des risques- Réchauffement climatique

3- Problématique économique et énergétique

4- Navigabilité et accès au fleuve

4 Budget : Un budget prévisionnel de 75 000 € a été établi par l'AIVP. Celui-ci comprend notamment les postes suivants :

- personnel
- promotion
- mailing
- animation et intervenants
- logistique, accueil
- déplacements équipes
- divers, imprévus
- versement de TVA.

La CUB est appelée à hauteur de 60 000 €.

Les droits d'inscription ont été estimés à 15 000€.

Des partenariats sont par ailleurs à envisager

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivité territoriales,

VU la demande de subvention d'un montant de 60 000 € établie le 6/06/2011 par l'Association Internationales Villes et Ports sollicitant la Communauté Urbaine de Bordeaux,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Communauté Urbaine d'organiser sur son territoire un évènement en partenariat avec l'Association Internationale Villes et Ports afin de valoriser son port et sa politique de projets,

DÉCIDE

Article 1 : d'accorder une subvention de 60 000 € destinée à l'Association Internationale des Villes et Ports pour l'organisation de sa manifestation sur le territoire communautaire les 13 et 14 octobre 2011 sur la thématique des ports fluviaux,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches à cet effet et notamment à signer la convention pour régler les modalités de versement de cette aide,

Article 3 : d'imputer cette dépense sur les crédits ouverts au budget principal pour l'exercice en cours. Chapitre 67 – article 6745 - fonction 048 – CRB JB00

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 8 juillet 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 JUILLET 2011

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2011

M. MICHEL SAINTE-MARIE